

Des chaînes régionales de plein exercice ?

Lors de son audition par la commission culture, éducation et communication du Sénat le 13 octobre dernier, Delphine Ernotte s'est dite favorable à l'émergence de chaînes régionales de plein exercice sur France 3, ce que la CGT revendique depuis des années. Une nouveauté remarquable dans le discours de la présidente de France télévisions, mais qu'elle associe aux organisations du travail spécifiques à la chaîne info, ce qui ne manque pas de nous faire réagir.*

Quel projet ?

L'inversion du système de décrochage, prôné par le rapport Travert, est un concept intéressant même s'il n'est pas nouveau puisqu'il existe déjà en Allemagne. Il suppose une autonomisation des grilles régionales avec la diffusion différenciée de programmes nationaux en région. Il nécessite également de pouvoir disposer de programmes spécifiques du réseau régional et de programmes locaux, sans perdre de vue la nécessité de proposer de grands rendez-vous nationaux fédérateurs sur la chaîne. Bref, un belle mécanique à construire et une révision complète du cahier des missions et des charges de France 3.

Pour l'instant l'unique projet que nous connaissons est celui d'une réorganisation du réseau régional sans objectifs de développement clairement identifiés. Certes des intentions sont présentes dans le projet en cours de débat dans les instances mais cela manque cruellement de concret, de chiffrage et de moyens. Et il est pour l'instant plutôt perçu comme un retour en arrière, avec une plus grande centralisation des décisions: la suppression des 4 Pôles régionaux conduisant de fait à la création d'1 Pôle unique.

Quels moyens ?

Avec un tel projet, la question du financement ne pourra être passée sous silence ni celle de la répartition budgétaire du central vers le régional. L'épineuse question des obligations d'investissements dans la création sur France 3 devra elle aussi être solutionnée.

Si la finalité est d'aller vers des chaînes régionales de plein exercice, le réseau régional et ses programmes mutualisés peuvent prendre un tout autre sens, inscrit dans une logique de construction de grilles régionales autonomes. Les régions devront bien évidemment pouvoir produire et fabriquer leurs propres programmes locaux pour incarner la proximité. Le modèle de la chaîne Corse de France 3, Via Stella, et ses 45% de programmes fabriqués en interne, doit nous guider tout comme les chaînes Première des Outre-mer doivent aussi nous inspirer afin de définir notre propre modèle de chaîne régionale. Le numérique et ses nouveaux modes de production, de fabrication et de diffusion doit aussi être au cœur du projet.

Dans ce contexte, pouvoir disposer d'un outil de fabrication interne tel que la filière de production, au service du réseau, et donc des antennes, est un atout majeur.

Chaque nouvelle chaîne devra pouvoir disposer de ses propres moyens de fabrication, avec bien évidemment des mutualisations d'outils internes et de salariés qui font la richesse et la force du réseau régional.

Quel modèle social ?

La CGT prône une évolution maîtrisée des métiers. Le préalable est bien sûr de pouvoir disposer d'un projet de développement clair et ambitieux. Cela ne veut pas dire mettre en place des polyvalences débridées mais bien au contraire construire avec les salariés de nouveaux processus de fabrication et de les encadrer dans des accords spécifiques. Les gains de productivité qui seraient générés doivent aussi être réinvestis.

Bien évidemment, s'il s'agit de mettre en place des polyvalences pour supprimer des centaines de postes afin d'atteindre l'objectif d'un remplacement sur 2 départs à la retraite d'ici 2020, la CGT s'y opposera avec force.

A ce propos on aimerait savoir si la présidente a vraiment indiqué le 13 octobre au Sénat que 350 départs en retraite non remplacés dépendront de la

mise en oeuvre de la poly compétence et de la réforme de la filière de production.

Les personnels des régions ont déjà payé un lourd tribut aux suppressions de postes pendant l'ère des Pôles et le temps est venu de leur proposer autre chose afin de sortir de cette « déliquescence » que souligne la Présidente de FTV. Quant à ceux de la filière, ils ont déjà connu avec le plan Cozanet une douloureuse réforme de leurs structures. Il est clair que si ces propos de la présidente sont confirmés, la tempête sociale ne tardera pas à éclater.

Pour la CGT si négocier l'évolution des métiers est une nécessité (qui peut sincèrement croire au statu quo?), cela doit se faire de façon contrôlée, en garantissant l'emploi, pour améliorer la qualité des émissions et dans le respect des conditions de travail.

Quelle méthode ?

L'évolution maîtrisée des métiers ne peut s'envisager que dans la perspective d'un projet de développement. L'exemple de franceinfo est intéressant à ce sujet : un accord à durée déterminée qui encadre une expérimentation liée à une offre nouvelle, à l'issue de laquelle un accord devra sceller un mode de fonctionnement pérenne et adapté à cette activité.

La commission de suivi et d'ajustement de la Chaîne Info (la CASMOA), en lien avec l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), a mis en place une évaluation "embarquée" des processus de travail, à travers des groupes de travail composés de salariés directement impliqués. La question des relations entre la Chaîne Info et Télé

matin a été abordée, celle du montage/assemblage va l'être dans les semaines qui viennent.

Pendant le temps de l'expérimentation, le débat a lieu, in vivo, avec des moyens pour les représentants du personnel d'évaluer objectivement les situations. Au terme de cette expérimentation, l'obligation pour les parties de conclure un accord est une nécessité faute de quoi la poursuite de franceinfo aura vraiment du plomb dans l'aile.

Cette méthode, pragmatique et ouverte à l'expression des personnels au travers de groupes de travail métiers, peut être dupliquée vers d'autres domaines et pourquoi pas sur l'expérimentation d'une chaîne régionale de plein exercice.

Les chaînes régionales de plein exercice, la CGT de France Télévisions y est favorable. Nous sommes prêts à en discuter mais en traitant toutes les facettes du projet : quels programmes ? Quelle diffusion ? Quels développements sur le numérique? Quelle part de fabrication en interne ? Quelle évolution des métiers ? Quel financement ?

Adhérez à la CGT

Paris, le 17 octobre 2016